Comité RPS et Comité d'éthique, Osez la différence !

La Direction aimerait imposer son comité d'éthique comme source unique de recueil de parole des salariés. Pour la CGT ce n'est pas un gage de libération de la parole.

Le Comité RPS (risques psychosociaux) est issu d'une négociation et d'un accord d'entreprise où toutes les parties sont représentées : la Direction, la médecine du travail, le service social et les représentants des salariés à travers leurs référents. Chacun à sa place.
Le Comité d'éthique a pour rôle de « veiller à la mise en œuvre du Code de conduite au sein de la Compagnie ». Aucun représentant du personnel n'a participé à la rédaction du code de conduite, et ce comité, directement nommé par le PéDéGé, est composé d'un parterre de Directeurs. Vous imaginez bien les réticences que certains salariés peuvent avoir avant d'aller le consulter ! **Alors, osez parler oui, mais pensez aussi à vos référents RPS** pour le stress au travail, les violences internes à l'entreprise (harcèlement, conflit…) et les violences externes à l'entreprise (insultes, menaces, agressions…).

Retrouvez les contacts référents RPS sur la page WAT de chaque site.

ACTU

Salariés, Attention !

Réduire les risques psychosociaux à une simple question d'éthique est restrictif. C'est évacuer la question de l'organisation du travail et de ses répercussions sur les salariés. De plus en plus d'entités ressortent des enquêtes Eutelmed avec des niveaux de stress élevés. Vos représentants au CSE ainsi que les référents RPS interviennent auprès de la Direction et des entités afin de bâtir des plans d'actions pour réduire au maximum les risques RPS et leurs conséquences.

Le CSE d'un site peut ester en justice en cas de risque grave et interpeller l'inspection du travail qui peut mettre en demeure la Direction d'agir comme cela a été fait après les deux drames survenus sur le site de Pau.

Notre propos n'est pas d'opposer l'un à l'autre car toute action pour combattre les risques de harcèlement, discrimination ou mal-être psychologique est bonne à prendre.

Mais faire croire à un salarié que le comité d'éthique peut réduire les risques psychologiques est illusoire et dangereux. Mis en place depuis 2001, il n'a pas pu empêcher les nombreux cas de désarroi psychologique et ce sont bien les élus à travers l'accord RPS et leurs actions au quotidien qui rétablissent une forme d'équilibre.

la cgt TOTALENERGIES UES AGSH

Centre Scientifique & Technique Jean Féger
Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)
Tour Coupole & St-Martin-d'Hères
Centre de Recherche de Solaize (CRES)
Total Recherche & Technologie Gonfreville (TRTG)

CGT TotalEnergies UES AGSH
@CGTTotal
facebook.com/CGTTotal
amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com
ep.cgttotal.fr

Syndicat CGT TotalEnergies UES Amont-Global Services-Holding
F017 - Avenue Larribau - 64018 PAU Cedex - 05 59 83 42 56

ne pas jeter sur la voie publique